



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 5 mai 2022

### XpFibre lance la commercialisation de son réseau fibre à Morhange

Ce jour, **Christian Stinco**, Maire de Morhange, **Jean-Paul Dastillung**, Président de Moselle Fibre, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France, et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est de XpFibre, ont annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre déployé par XpFibre, filiale d'Altice France, à **Morhange**.

Un an après la signature de la convention de déploiement de la fibre optique, **1 470 logements et locaux professionnels** sont désormais éligibles à la fibre optique FTTH (« Fiber To The Home » ou « Fibre optique jusqu'à l'abonné ») à Morhange, soit **67 % de la cible ajustée** (2 180) et 71% par rapport à l'objectif (2 085) prévu dans la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements FTTH (CPSD). A compter du mois de septembre 2022, 500 logements supplémentaires seront éligibles à la fibre et la totalité le sera d'ici fin 2022.

Le réseau Fibre à Morhange se déploie à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) desservant 5 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue. La construction se fait en plusieurs phases (cf. schéma en annexe) : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations.

XpFibre déploie la fibre optique sur le domaine public, en limite de propriété pour les zones pavillonnaires ou dans les immeubles. C'est l'opérateur commercial qui va ensuite tirer la fibre du point de branchement optique jusqu'au logement du client.

Ce réseau fibre FTTH n'aura pas d'impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agit d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui à Morhange.

Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Grâce à ce réseau Fibre, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent désormais accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

## > Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante notamment en raison du déploiement massif du télétravail. Avec la multiplicité de écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre ses adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <http://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

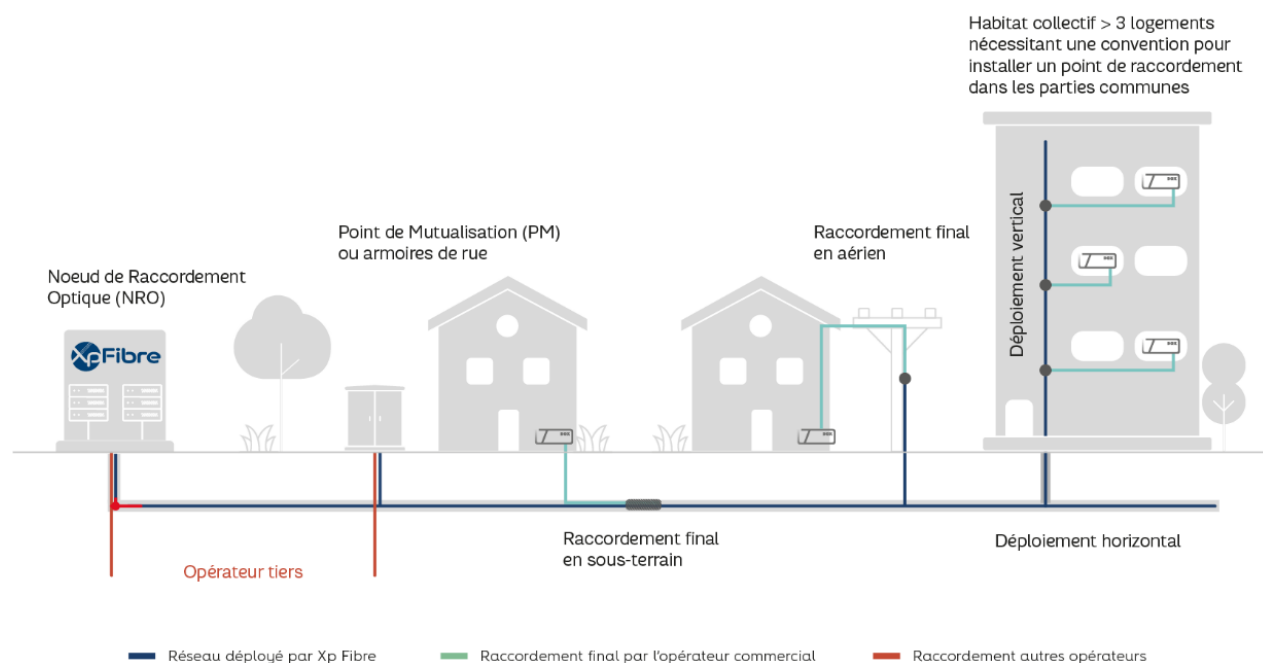
> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) <http://xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau>

> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <http://xpfibre.com/faq.html>

# ANNEXE



## SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



### A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) – Rejoindre Xp Fibre sur LinkedIn: [@XpFibre](#)

Contact presse Xp Fibre : [presse@xpfibre.com](mailto:presse@xpfibre.com)

### À propos de MOSELLE FIBRE

Enjeu d'avenir pour créer un territoire attractif, compétitif et inclusif, le numérique est l'un des grands axes du Plan de relance pour la Moselle conçu pour accompagner la sortie de crise. Mais l'investissement du Département en la matière est bien antérieur à la pandémie. En témoigne notamment la création, dès 2015, du syndicat mixte MOSELLE FIBRE.

Fruit du partenariat entre la Moselle et 14 de ses intercommunalités, MOSELLE FIBRE est chargé de déployer un réseau de fibre optique dans plus de 500 communes afin de raccorder 160 000 logements, soit 300 000 personnes, au très haut débit (THD). Son objectif est de déployer un réseau fibré sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales. Il complète ainsi les réseaux d'initiative privée, construits par les opérateurs nationaux dans les zones urbaines plus rentables (Metz, Thionville, Sarreguemines, Saint-Avold et Forbach) et ceux déployés localement.

Contact presse MOSELLE FIBRE :

Fanny NICOLAS PATRIS - 06.03.86.25.01 - [fanny.nicolas-patris@moselle-fibre.fr](mailto:fanny.nicolas-patris@moselle-fibre.fr)